



**HAL**  
open science

**“ Mme de Genlis éditrice, Mme de Genlis apologiste.  
L’exemple des textes de Louise de La Vallière et de  
Mme Mallefile ”**

Marie-Emmanuelle Plagnol-Diéval

► **To cite this version:**

Marie-Emmanuelle Plagnol-Diéval. “ Mme de Genlis éditrice, Mme de Genlis apologiste. L’exemple des textes de Louise de La Vallière et de Mme Mallefile ”. Etudes sur le XVIIIe siècle, 2016, Femmes des anti-Lumières, Femmes apologistes, pp.113-126. hal-01997491

**HAL Id: hal-01997491**

**<https://hal.science/hal-01997491>**

Submitted on 29 May 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## M<sup>me</sup> de Genlis éditrice, M<sup>me</sup> de Genlis apologiste <sup>1</sup>

### L'exemple des textes de Louise de La Vallière et de M<sup>me</sup> Mallefille.

Marie-Emmanuelle PLAGNOL-DIEVAL

Parallèlement à ses œuvres, M<sup>me</sup> de Genlis édite quelques textes d'auteurs de renommée diverse, des plus connus aux plus anonymes. Cette entreprise, commencée dans les années 1800, l'occupe jusqu'en 1825. Elle lui permet de décliner une même remise en perspective à travers des textes phares des philosophes comme *Le siècle de Louis XIV* et *Émile* ou – et c'est ce qui nous intéresse ici – des textes à visée apologétique, plus ou moins connus tels que les *Réflexions sur la miséricorde de Dieu par M<sup>me</sup> de La Vallière, suivies de quelques lettres de la même* <sup>2</sup> et *Le courage religieux, ou Précis des événements malheureux arrivés à M<sup>me</sup> Mallefille*, inséré dans *Les prisonniers, contenant six nouvelles et une notice historique sur l'amélioration des prisons* <sup>3</sup>. Nous nous limiterons à ces deux textes publiés à vingt ans d'intervalle, en raison de leur forte teneur apologétique et de leur proximité éditoriale : ils sont tous deux rédigés par un autre auteur (la duchesse de La Vallière et M<sup>me</sup> Mallefille corrigée par M<sup>me</sup> de Genlis) et republié ou publié par celle-ci <sup>4</sup>. Nous nous proposons de rappeler le contexte de ces œuvres apologétiques et d'étudier le fonctionnement de leur programme.

### **La contribution apologétique dans l'œuvre de M<sup>me</sup> de Genlis**

---

<sup>1</sup> Je remercie Fabrice Preyat de me donner, après le numéro thématique d'*Œuvres et critiques*, consacré à *L'apologétique littéraire et les anti-Lumières féminines* (vol. XXXVIII, N° 1, 2013), l'occasion de revenir sur la période fertile de 1800 à 1824 (cf. dans ce précédent volume, Marie-Emmanuelle PLAGNOL-DIEVAL, « Anti-Lumières et Révolution : les stratégies argumentatives et narratives de M<sup>me</sup> de Genlis », pp. 61-76).

<sup>2</sup> [...] et précédées de sa vie pénitente écrite par M<sup>me</sup> de Genlis, Paris, Maradan, 1804.

<sup>3</sup> Paris, A. Bertrand, 1824. Ce témoignage connaît au moins une édition séparée : *Le courage religieux*, Paris, Impr. de Marchand Du Breuil, 1824. La page 1 porte en plus « ou Précis des événements malheureux arrivés à M<sup>me</sup> Mallefille, Extrait des « Prisonniers de M<sup>me</sup> de Genlis ».

<sup>4</sup> Les *Mémoires de Madame la marquise de Bonchamps, sur la Vendée* (Paris, Baudoin frères, 1823) présentent un statut différent puisqu'ils sont « rédigés par M<sup>me</sup> la Comtesse de Genlis » à partir des papiers et des entretiens avec l'épouse de Charles Melchior Artus de Bonchamps, mort en 1793 (la marquise mourant elle en 1845).

Si l'évolution de la pensée politique, philosophique et religieuse de M<sup>me</sup> de Genlis est avérée à partir de son retour d'émigration et signalée par de nombreux ouvrages, il convient de souligner que la présence et la défense de la foi guident sa production littéraire dès le début. Un examen attentif de ses œuvres et des principes notamment éducatifs qui les sous-tendent montre une triple stratégie différenciatrice avec :

- des œuvres qui intègrent la morale religieuse dans une éducation faite pour le monde, un monde diversifié par la prise en compte des critères d'âge, de sexe (filles/garçons) et de groupes sociaux ;
- des œuvres qui critiquent les dérives du monde ecclésiastique, limitées à une courte période en double relation avec les opinions éducatives et politiques de M<sup>me</sup> de Genlis comme avec la fréquentation des cercles orléanistes ;
- de véritables œuvres apologistes qui affirment et défendent la foi chrétienne directement ou indirectement par l'attaque du courant philosophe.

Au premier groupe appartiennent des textes tels que le *Théâtre à l'usage des jeunes personnes*<sup>5</sup>, les *Annales de la vertu*<sup>6</sup>, *Adèle et Théodore*<sup>7</sup>, *Les veillées du château*<sup>8</sup>.

Dans le deuxième groupe, il convient de placer les discours révolutionnaires tels le *Discours sur la suppression des couvents de religieuses et sur l'éducation publique des femmes*<sup>9</sup> et le *Discours sur l'éducation publique du peuple*<sup>10</sup> mais aussi la pièce *Cécile ou le sacrifice de l'amitié* de 1787 et l'épisode d'*Adèle et Théodore* de 1782, relatif à la malheureuse Cécile.

Enfin le troisième groupe, celui des œuvres apologétiques, s'ouvre dès 1787 avec *La religion considérée comme l'unique base du bonheur et de la véritable philosophie*<sup>11</sup>, ouvrage conçu pour la première communion du futur Louis-Philippe, qui consacre la rupture entre M<sup>me</sup> de Genlis et le courant philosophe. Cette veine apologétique s'amplifie et se diversifie après la Révolution, se densifie dans les années 1810 et 1820 avec une série de publications chez Maradan. Il est plus éclairant de présenter ce vaste catalogue, non dans

<sup>5</sup> Paris, M. Lambert et F.-J. Baudouin, 1779-1780, 4 vol. et Paris, M. Lambert, 1787, 7 vol.

<sup>6</sup> [...] ou *cours d'histoire à l'usage des jeunes personnes par l'auteur du théâtre d'éducation*, Paris, M. Lambert et F.-J. Baudouin, 1781, 2 vol.

<sup>7</sup> [...] ou *Lettres sur l'éducation contenant tous les principes relatifs aux trois plans d'éducation des princes, des jeunes personnes et des hommes*, Paris, M. Lambert et F.-J. Baudouin, 1782, 3 vol.

<sup>8</sup> [...] ou *Cours de morale à l'usage des enfants par l'auteur d'Adèle et Théodore*, Paris, M. Lambert et F.-J. Baudouin, 1782, 4 vol.

<sup>9</sup> Paris, Onfroy, 1790.

<sup>10</sup> Paris, Onfroy, 1791.

<sup>11</sup> Paris, Impr. polytype, 1787.

l'ordre chronologique, mais selon les techniques de combat adoptées (de la défense de la foi à l'attaque ouverte des thèses non-religieuses). Apparaissent ainsi :

- des ouvrages liés à la pratique catéchétique comme les *Nouvelles heures à l'usage des enfants depuis l'âge de cinq ans jusqu'à douze*<sup>12</sup>, les *Prières ou Manuel de piété*<sup>13</sup> ;
- un poème en prose d'inspiration biblique *Les bergères de Madian, ou la jeunesse de Moïse, poème en prose en six chants*<sup>14</sup> ;
- des recueils de nouvelles comme les *Six nouvelles morales et religieuses*<sup>15</sup> ;
- des éditions indépendantes ou insérées dans un volume, auxquels il convient d'ajouter le *Catéchisme critique et moral par M. l'abbé Flexier de Réval*<sup>16</sup> ;
- des ouvrages de compilation comme *Les monuments religieux*<sup>17</sup> et les *Arabesques mythologiques*<sup>18</sup>, qui, par le biais de l'éloge de la véritable religion et le blâme des fausses religions ou philosophies, servent l'apologie ;
- des textes polémiques contre le déisme et l'athéisme avec *Les dîners du baron d'Holbach*<sup>19</sup>, *Les soupers de la maréchale de Luxembourg*<sup>20</sup>, *Les athées conséquents ou Mémoires du commandeur de Linanges*<sup>21</sup>.

Pour pratique qu'elle soit, cette typologie ne doit pas faire oublier que ces textes relèvent de genres littéraires variés, utilisés pour diffuser un message de foi dont la coloration apologétique varie en intensité pour satisfaire différents lectorats.

Ainsi en est-il du *Théâtre à l'usage des jeunes personnes*, unanimement salué par la critique pour sa nouveauté et son apparente neutralité. Rappelons toutefois que l'édition en 4 tomes<sup>22</sup> s'ouvre par *Agar dans le désert* qui développe un thème favori de M<sup>me</sup> de Genlis pour ses possibilités apologétiques et narratives – l'espérance en Dieu au sein des

<sup>12</sup> Paris, Maradan, 1801.

<sup>13</sup> *Nouvelle édition*, Paris, Maradan, 1821.

<sup>14</sup> Paris, Galignani, 1812.

<sup>15</sup> Paris, L. Janet, [s.d.] [1801-1802 ?].

<sup>16</sup> *Nouvelle édition avec une préface, des notes de Mad. la C<sup>tesse</sup> de Genlis et un discours préliminaire par M. Grégoire de Nantes, édition établie par madame de Genlis*, Paris, chez l'éditeur des œuvres de madame de Genlis, 1820, 2 vol.

<sup>17</sup> [...] ou *Description critique et détaillée des monuments religieux, tableaux et statues [...] églises [...] tombeaux et monastères [...] qui se trouvent maintenant en Europe et dans les autres parties du monde*, Paris, Maradan, 1805.

<sup>18</sup> [...] ou *Les attributs de toutes les divinités de la fables en 54 planches gravées d'après les dessins coloriés de M<sup>me</sup> de Genlis. Le texte contenant l'histoire des faux dieux, de leur culte, le détail des cérémonies religieuses, etc. précédé d'un discours sur la mythologie en général et particulièrement sur l'influence que dut avoir le paganisme sur le caractère, les mœurs et la littérature des anciens Grecs et des Romains*, Paris, Charles Barrois, 1810, 2 vol.

<sup>19</sup> [...] *dans lesquels se trouvent rassemblés sous leurs noms une partie des gens de la cour et des littérateurs les plus remarquables du 18<sup>e</sup> siècle*, Paris, C. J. Trouvé, 1822.

<sup>20</sup> Paris, Roux, 1828.

<sup>21</sup> Paris, C. J. Trouvé, 1821.

<sup>22</sup> Paris, M. Lambert et F.-J. Baudouin, 1779-1780.

souffrances –, comme le montre l’envoi final de l’ange<sup>23</sup>. Passons sur la pièce *Cécile ou le sacrifice de l’amitié* qui s’intègre (t. II) dans le deuxième axe – celui des dérives du monde ecclésiastique. Dans le tome III, l’unique concession à la religion est la figure d’un abbé, éducateur idéal collaborant avec le père dans *Le bal d’enfants*. Il en est de même dans le tome IV avec le prieur de *La rosière de Salency*, figure obligatoire de ce reportage théâtralisé sur l’institution de la rosière. La proportion change dans l’édition de 1785 en sept tomes de ce *Théâtre...*<sup>24</sup> puisque le premier tome est composé de sept pièces bibliques : *La mort d’Adam* « tragédie en en trois actes imitée de l’allemand » qui reprend la pièce de Klopstock<sup>25</sup>, *Agar dans le désert*, *Isaac* (avec une large intertextualité signalée par M<sup>me</sup> de Genlis dans son « Avertissement »)<sup>26</sup>, *Joseph reconnu par ses frères* (également traité par Métastase), *Ruth et Noémi*<sup>27</sup> et *La veuve de Sarepta*.

De même, certains textes des *Six nouvelles morales et religieuses* dénoncent-ils les errances et les erreurs du déisme ou de l’athéisme, explicitement liées à la Révolution et aux philosophes, comme dans la troisième nouvelle, *La sœur de charité*. Le choix d’un recueil avec un titre programmatique mais englobant permet de diluer le message apologétique, presque aussi sûrement que dans la juxtaposition de textes courts aux titres plus ou moins offensifs tels que *L’épouse impertinente par air, suivie du Dialogue entre deux hommes de lettres*, *Le mari corrupteur*, *La femme philosophe*<sup>28</sup>. On pourrait de même citer un certain nombre de lignes de la *Maison rustique, pour servir à l’éducation de la jeunesse, ou Retour en France d’une famille émigrée*<sup>29</sup> qui, à l’intérieur d’un discours pratique sur le réaménagement de la demeure, se livrent à des considérations anti-révolutionnaires liées au destin de la famille émigrée servant de modèle. Enfin le *Dictionnaire critique et raisonné des étiquettes de la cour, des usages du monde, des amusements, des modes, des mœurs, etc.*<sup>30</sup> doit-être également lu selon différentes clés tant le genre du dictionnaire et de l’article y est

<sup>23</sup> « Que votre exemple, Agar, serve à jamais de leçon ; qu’il corrige les murmures des mortels insensés ; et qu’il récompense la patience, la soumission, le courage et la vertu » (t. I, sc. 2 et dernière).

<sup>24</sup> Paris, M. Lambert, 1785.

<sup>25</sup> Marie-Emmanuelle PLAGNOL-DIÉVAL, « Educational Theatre and Family Theater : Translation and Cultural Transfers », dans Pierre-Yves BEAUREPAIRE (éd.), *Les circulations musicales et théâtrales en Europe 1750-1850*, Oxford, Oxford University Press (« Studies on the Enlightenment ») (sous presse).

<sup>26</sup> Métastase, le Père Porée, le Père Brumoy et « l’auteur du poème imité de l’allemand et intitulé « Les Noces Patriarchales », soit *Les Noces patriarchales, poème en prose* par Le Suire, Paris, 1777.

<sup>27</sup> M<sup>me</sup> de Genlis signale comme sources le passage biblique lu à Paméla, dédicataire de la pièce, et l’épisode traité au chant III des *Saisons* de Thompson (« Avertissement »).

<sup>28</sup> Paris, Maradan, 1804.

<sup>29</sup> Paris, Onfroy, 1810, 3 vol.

<sup>30</sup> [...] *des Français, depuis la mort de Louis XIII jusqu’à nos jours contenant le tableau de la cour, de la société et de la littérature du XVIII<sup>e</sup> siècle ou L’esprit des étiquettes et des usages anciens comparés aux modernes*, Paris, P. Mongié, 1818, 2 vol.

détourné, de même que *De l'emploi du temps*<sup>31</sup>, qui, sous couvert d'un titre apparemment pratique et éducatif, mène une démonstration apologétique.

Au sein de cet ensemble, la publication des deux textes de Françoise-Louise de La Baume Le Blanc, duchesse de La Vallière (*Réflexions sur la miséricorde de Dieu, par M<sup>me</sup> de La Vallière, suivies de quelques lettres de la même, et précédées de sa Vie pénitente, écrite par M<sup>me</sup> de Genlis*)<sup>32</sup> se situe dans un contexte éditorial et littéraire particulier. Éditorial puisque M<sup>me</sup> de Genlis ne fait que rééditer les *Réflexions* et les *Lettres* de la duchesse au maréchal de Bellefonds<sup>33</sup>, mais en les rassemblant dans le même volume, ce qui crée un rapport neuf entre les deux textes. Littéraire puisque le personnage de la favorite devenue carmélite est l'héroïne de son roman historique également paru en 1804<sup>34</sup>.

Les *Réflexions* sont un témoignage de conversion et une confession de foi, doublement apologétiques en quelque sorte, portés par l'anonymat (plus ou moins transparent) du titre dans les premières éditions parues sous le règne de Louis XIV (*Réflexions sur la miséricorde de Dieu, par une dame pénitente*, Paris, A. Dezallier, 1680). L'anonymat est levé par l'édition de 1712 dont le titre complet est *Réflexions sur la miséricorde de Dieu, par une dame pénitente [M<sup>me</sup> de La Vallière]. Nouvelle édition augmentée [du Récit abrégé de la vie pénitente de M<sup>me</sup> de La Vallière]* (Paris, A. Dezallier). Les *Réflexions* connaissent un grand nombre de rééditions<sup>35</sup>, dont la sixième en 1693 présente quelques variantes sans grande importance, mais qui se chargent à partir de 1712 d'une partie biographique le *Récit abrégé de la vie pénitente de M<sup>me</sup> de La Vallière* (chez A. Dezallier, C. David et É.-F. Savoye), et en 1754 et 1766 chez Savoye du *Sermon prononcé à sa profession religieuse par M. Bossuet*.

L'édition genlisienne de 1804 poursuit cette tradition du texte augmenté en remplaçant le *Récit abrégé de la vie pénitente de M<sup>me</sup> de La Vallière* par sa *Vie pénitente, écrite par M<sup>me</sup> de Genlis* qui ouvre le volume et en ajoutant le corpus épistolaire. Elle connaît deux rééditions de

<sup>31</sup> Paris, A. Bertrand, 1824.

<sup>32</sup> Paris, Maradan, 1804.

<sup>33</sup> Bernardin Gigault de Bellefonds (1630-1694, maréchal en 1668).

<sup>34</sup> Paris, Maradan, 1804.

<sup>35</sup> La Bibliothèque nationale de France possède les éditions suivantes : *Réflexions sur la miséricorde de Dieu, par une dame pénitente*, Paris, A. Dezallier, 1680 ; chez le même éditeur 1682 (2<sup>e</sup> éd.), 1684 (4<sup>e</sup> éd.), 1693 (6<sup>e</sup> éd.), 1700 (8<sup>e</sup> éd.), 1705 (9<sup>e</sup> éd.). *Réflexions sur la miséricorde de Dieu, par une dame pénitente [M<sup>me</sup> de La Vallière]. Nouvelle édition augmentée [du Récit abrégé de la vie pénitente de M<sup>me</sup> de La Vallière]*, Paris, A. Dezallier, 1712 ; *Réflexions sur la miséricorde de Dieu, par une dame pénitente [M<sup>me</sup> de La Vallière]. Nouvelle édition augmentée [du Récit abrégé de la vie pénitente de M<sup>me</sup> de La Vallière]*, Paris, C. David, 1726, rééd. chez le même éditeur en 1731 et 1740 ; *Réflexions sur la miséricorde de Dieu, par une dame pénitente [M<sup>me</sup> de La Vallière]. Nouvelle édition augmentée [du Récit abrégé de la vie pénitente de M<sup>me</sup> de La Vallière]*, Rotterdam, R. Leers, 1736 (9<sup>e</sup> éd.) ; *Réflexions sur la miséricorde de Dieu, par une dame pénitente [M<sup>me</sup> de La Vallière]. Nouvelle édition augmentée [du Récit abrégé de la vie pénitente de M<sup>me</sup> de La Vallière]*, Paris, É.-F. Savoye, 1744, rééd. chez le même éditeur en 1754 et 1766.

son vivant en 1816<sup>36</sup> et en 1825<sup>37</sup>, puis une autre en 1843<sup>38</sup>. Les publications de M<sup>me</sup> de Genlis n'épuisent pas l'intérêt du public, témoins ces deux éditions avec des ajouts différents :

– *Réflexions sur la miséricorde de Dieu, par M<sup>me</sup> de La Vallière, suivies de Prières tirées de l'Écriture sainte et d'une Prière de l'abbé Gérard, précédées de Lettres... des Sermons pour la vêtue et la profession, de la Vie pénitente et d'une Notice historique par M. Henrion*, Paris, J.-J. Blaise, 1828 ;

– *Réflexions sur la miséricorde de Dieu par une dame pénitente [M<sup>me</sup> de La Vallière]*, Provins, Lebeau, 1836<sup>39</sup>.

Le personnage de la favorite-carmélite continue d'intéresser<sup>40</sup>. D'autres textes lui sont attribués et publiés au XIX<sup>e</sup> siècle, comme les *Pieuses pensées d'un pécheur, par M<sup>me</sup> la duchesse de La Vallière, précédées de sa vie et suivies du sermon de Bossuet à sa profession religieuse*<sup>41</sup> ou *Les confessions de Madame de La Vallière repentante, écrites par elle-même corrigées par Bossuet*, avec un commentaire historique et littéraire par M. Romain-Cornut<sup>42</sup>.

*Le courage religieux, ou Précis des événements malheureux arrivés à M<sup>me</sup> Mallefille* présente un autre cas de figure de texte apologétique édité par M<sup>me</sup> de Genlis. Il s'agit d'un témoignage contemporain authentique relatant la longue série de malheurs accablant une femme qui ne désespère jamais de Dieu. Le but est pluriel : donner une aura plus grande à ce

<sup>36</sup> *Vie pénitente de M<sup>me</sup> de La Vallière, écrite par M<sup>me</sup> de Genlis et suivie des Réflexions sur la miséricorde de Dieu par M<sup>me</sup> de La Vallière et des Lettres de la même au M<sup>al</sup> de Bellefonds. Nouvelle édition*, Paris, Maradan, 1816.

<sup>37</sup> *Vie pénitente de M<sup>me</sup> de La Vallière, écrite par M<sup>me</sup> de Genlis et suivie des Réflexions sur la miséricorde de Dieu par M<sup>me</sup> de La Vallière et des Lettres de la même au M<sup>al</sup> de Bellefonds. Nouvelle édition*, Paris, Lecointe et Durey, 1825.

<sup>38</sup> *La duchesse de La Vallière, suivie de sa vie pénitente, par M<sup>me</sup> de Genlis. Nouvelle édition augmentée de Réflexions de M<sup>me</sup> de La Vallière sur la miséricorde de Dieu et de ses lettres au maréchal de Bellefonds*, Paris, Didier, 1843.

<sup>39</sup> L'histoire éditoriale prend un tour nouveau, en 1852, en s'appuyant sur un manuscrit antérieur à celui utilisé pour toutes les éditions à partir de 1680 : *Réflexions sur la miséricorde de Dieu ouvrage de M<sup>me</sup> de La Vallière ; corrigé par Bossuet ; publié pour la première fois d'après l'exemplaire annoté de la bibliothèque du Louvre, par M. Damas-Hinard*, Paris, E. Belin, 1852. Ce manuscrit, qui se caractérise par l'absence de divisions, la présence dans la marge de citations latines de l'Écriture et par de nombreuses variantes (mots et lignes entières), entend montrer que l'édition de 1680 a remanié le manuscrit originel. Une autre édition sur manuscrit voit le jour en 1928 : *Prières et réflexions sur la miséricorde de Dieu et sur notre misère après une grande maladie. Texte inédit de Louise-Françoise de La Baume Le Blanc, duchesse de La Vallière. Manuscrit découvert et commenté par M. Ferdinand Daulnoy*, Paris, impr. édition de l'Art catholique, 1928. Parallèlement, le texte est réédité en 1860 (*Réflexions sur la miséricorde de Dieu* par la duchesse de La Vallière. Nouvelle édition [...] précédée d'une notice biographique, par M. Pierre Clément [...] suivie de ses *Lettres et des Sermons pour sa vêtue et sa profession* par Messieurs d'Aire [de Fromentières] et de Condom [Bossuet], Paris, J. Techener, 1860. Il connaît une édition contemporaine (*Réflexions sur la miséricorde de Dieu*, 1680. Louise de la Miséricorde [...], texte établi, introduit et annoté par Stéphane-Marie Morgain, Toulouse, Éd. du Carmel, 2011. On compte par ailleurs de nombreuses traductions en italien et en allemand.

<sup>40</sup> *La Vie pénitente de M<sup>me</sup> la duchesse de La Vallière [...]*, Paris, Albert Galant, 1824.

<sup>41</sup> Limoges, M. Ardant frères, 1855 et 1864.

<sup>42</sup> Paris, Didier, 1855 ; Paris, Didier, 1857 (2<sup>e</sup> éd.).

texte en l'intégrant dans l'œuvre militante d'une auteure connue, intégrer dans un recueil qui accueille déjà des éléments historiques un témoignage d'actualité récente, aider directement cette héroïne qui a ouvert un commerce de vins de Bordeaux afin de subvenir à sa famille :

[...] faire connaître [ma nouvelle boutique] est le seul désir que j'aie à former pour la prospérité d'un commerce dont dépend l'existence de ma famille ; c'est dans cette seule intension que j'ai tracé le récit de mes tragique aventures [...] <sup>43</sup>.

C'est pourquoi le texte de ce « petit manuscrit » s'insère dans *Les prisonniers, contenant six nouvelles et une notice historique sur l'amélioration des prisons* <sup>44</sup>, composé autour des visites carcérales faites par Timothé, membre de l'association fondée par l'abbé Davaux en 1815. Après avoir vu Hippolyte de Terville injustement accusé du meurtre de son frère, Linval emprisonné pour dettes, la comtesse de Lisberg qui devient religieuse à la fin de la dixième visite, un condamné pour le meurtre de sa femme innocente, Timothé converse avec un prisonnier pour dettes, le marquis de \*\*, à qui il lit *Le courage religieux*. L'authenticité du témoignage est précisée dans le récit-cadre par les justifications de Timothé au prisonnier :

Cette femme existe, elle est à Paris, je la connais, et je tiens d'elle tous les détails de son histoire que j'ai écrite d'après un manuscrit qu'elle m'a prêté : c'est elle-même qui parle <sup>45</sup>.

La disposition typographique met en valeur l'insertion de ce manuscrit, présenté de la page 250 à 289 avec un titre (*Le courage religieux*), une citation en exergue tirée de l'*Ecclésiastique* et des guillemets encadrant l'ensemble du texte qui est ainsi rattaché au dialogue : « Timothé avait à peine achevé cette lecture, que le prisonnier s'écria : Elle aura ma pratique » <sup>46</sup>, allusion au commerce en vins de l'héroïne. Les notes de bas de pages, sans aucun doute de M<sup>me</sup> de Genlis par leur présentation, précisent des termes marins et des toponymes ou détaillent quelques particularités géographiques et économiques des îles mentionnées. Une longue note au bas de la page 250 <sup>47</sup> renseigne le lecteur, hors de la diégèse, sur les sources et, par conséquent, sur la situation éditoriale de M<sup>me</sup> de Genlis :

---

<sup>43</sup> Dans *Les prisonniers, contenant six nouvelles et une notice historique sur l'amélioration des prisons*, *op. cit.*, p. 288.

<sup>44</sup> *Id.*, p. 249.

<sup>45</sup> *Ibid.*

<sup>46</sup> *Id.*, p. 288.

<sup>47</sup> Cette note est redoublée par une autre (*id.*, p. 288), qui renvoient aux pièces justificatives de la fin du volume et à l'adresse exacte de M<sup>me</sup> Mallefille au début de son histoire.



Toute cette histoire est en effet exactement vraie pour le fond et les détails ; on la tient de l'héroïne même, de cette nouvelle qui a bien voulu nous confier le manuscrit écrit de sa main, qui contient ce touchant récit ; nous n'avons fait que le rédiger et le récrire avec une scrupuleuse fidélité, en conservant tous les faits et même leur enchaînement, et jusqu'au nom de l'héroïne qui nous a prié de faire imprimer ce petit ouvrage et d'indiquer son adresse ; madame Mallefille, née Nepveu, débitant d'excellents vins de Bordeaux, demeure rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 93. On placera à la fin de ce volume les pièces justificatives, qui ne laisseront aucun doute sur l'authenticité de cette histoire.

Effectivement, le texte assez composite des *Prisonniers* après la longue « Notice historique sur les prisons »<sup>48</sup> donne un « Récit tiré de la gazette de Port-Louis du 18 septembre 1819, n° 233 », fait par le capitaine Hodoul sur le naufrage du vaisseau les Six Sœurs<sup>49</sup> ; une lettre de compatriotes « pour rendre hommage à la vérité et servir à madame Mallefille, partout où besoin sera » et une série de quinze légalisations de signatures et de témoignages<sup>50</sup>.

### **Le programme apologétique et sa mise en œuvre**

S'agissant des paratextes, les remaniements de M<sup>me</sup> de Genlis sont significatifs, avec notamment un « Avertissement » (pp. I-II) qui se substitue à l'« Avertissement » des éditions précédentes des *Réflexions* (présent dès l'édition de 1684, repris en 1731 et en 1754 dans les éditions Dezallier, David de 1726 et Savoye de 1754<sup>51</sup>). L'« Avertissement » initial insiste sur la rareté des « âmes vraiment pénitentes »<sup>52</sup>, l'exemplarité de quelques-unes de ces âmes (« cependant la bonté de Dieu suscite de temps de temps des prodiges de pénitence, pour faire voir aux pêcheurs qu'il est un Dieu de miséricorde »)<sup>53</sup>, renvoie de manière allusive au roi (« un de ces prodiges en la personne d'un prince, dont on peut comparer la pénitence à celle des plus austères pénitents »)<sup>54</sup>, et à M<sup>me</sup> de La Vallière (« celle d'une dame que la miséricorde de Dieu est allée chercher depuis quelque temps dans la corruption du siècle et parmi les plaisirs criminels du monde, pour en faire un miracle de pénitence »)<sup>55</sup>. Le texte liminaire insiste sur la genèse de la publication qui conjugue retrait féminin, aristocratique et curial, ajouté à la dimension religieuse et morale :

<sup>48</sup> *Id.*, pp. 304-350.

<sup>49</sup> « [...] Nous avons cru ne devoir rien changer à la pièce authentique ci-après » (*id.*, p. 351). Une note à la fin de cette première pièce justificative fait état d'une correspondance entre M<sup>me</sup> Mallefille et le capitaine Godoul que M<sup>me</sup> de Genlis envisage de « publier dans une seconde édition de cet ouvrage » (*id.*, p. 361).

<sup>50</sup> *Id.*, pp. 361-367.

<sup>51</sup> *Réflexions sur la miséricorde de Dieu, par une dame pénitente, op. cit.*, 1754. Il s'agit de notre édition de référence.

<sup>52</sup> *Id.*, p. III.

<sup>53</sup> *Ibid.*

<sup>54</sup> *Id.*, p. IV.

<sup>55</sup> *Id.*, p. V.

Sa modestie et son humilité ne veulent pas qu'on la nomme, et elle n'aurait jamais permis qu'on publiât ces saintes réflexions, si elle en avait été avertie, et si elles ne lui avaient été enlevées par une dame d'une grande vertu, qui aurait cru commettre une injustice de priver les fidèles d'un ouvrage qui peut être très utile aux pécheurs qui veulent se convertir <sup>56</sup>.

La publication se justifie par la supériorité de l'ouvrage (« modèle de la plus parfaite pénitence, et les sentiments du cœur le plus tendre envers Dieu qui puisse se voir ») <sup>57</sup> et sa valeur incitative (« faire un bon usage du temps que la miséricorde de Dieu leur donne pour penser sérieusement à leur salut ») <sup>58</sup>.

L'« Avertissement » de M<sup>me</sup> de Genlis, beaucoup plus court (une page et demi), se concentre sur les principes de vérité historique (« Ce précis de la vie pénitente de madame la duchesse de La Vallière est entièrement historique. On n'aurait pu, sans une espèce de profanation, y ajouter le moindre ornement ») <sup>59</sup> et la nouveauté (« Ces deux ouvrages de madame de La Vallière n'ont jamais été réunis en un seul volume. On n'a fait cette réimpression que pour offrir au public une nouvelle édition portative et complète ») <sup>60</sup>.

De même, M<sup>me</sup> de Genlis écrit-elle une notice biographique intitulée « La Vie pénitente de madame de La Vallière », qui remplace le « Récit abrégé de la vie pénitente de M<sup>me</sup> de La Vallière ». Ce « récit », constamment repris à partir de l'édition Dezallier de 1712, s'ouvre sur la valeur d'exemplarité de la conversion radicale de la duchesse (« Le mépris que M<sup>me</sup> la duchesse de La Vallière a toujours fait depuis sa conversion de tout ce qui l'a distinguée dans le monde ») <sup>61</sup>. La biographie met l'accent sur le portrait moral, une anecdote sur la charité (que M<sup>me</sup> de Genlis ne reprend pas), cite assez longuement les pensées et les réflexions de la duchesse, l'opposition de ses amis, son hésitation à entrer chez les capucines ou les carmélites. Au moment de l'entrée au Carmel, le texte insiste sur les paroles de l'héroïne à la Mère supérieure (le mauvais usage de la volonté que cite également M<sup>me</sup> de Genlis), les étapes symboliques de la rupture avec le siècle (la coupe des cheveux), la règle du carmel (les vêtements de bure et de serge, les chaussures plates <sup>62</sup>, la nourriture, le couchage, les travaux, le jeûne qui sont des éléments marquants que détaille aussi M<sup>me</sup> de Genlis), les maux de tête,

---

<sup>56</sup> *Id.*, pp. VI-VII.

<sup>57</sup> *Id.*, p. VII.

<sup>58</sup> *Id.*, p. VIII.

<sup>59</sup> *Réflexions sur la miséricorde de Dieu, par M<sup>me</sup> de La Vallière, suivies de quelques lettres de la même, et précédées de sa Vie pénitente, écrite par M<sup>me</sup> de Genlis, op. cit.*, p. I. Sont citées comme sources les « Mémoires du temps et [...] deux Abrégés de la Vie de madame de La Vallière », p. I).

<sup>60</sup> *Id.*, pp. I-II.

<sup>61</sup> *Réflexions sur la miséricorde de Dieu, par une dame pénitente, op. cit.*, 1754, p.1.

<sup>62</sup> Peu compatibles avec la légère boiterie dont souffre Louise de La Vallière.

le lever deux heures avant la communauté, le froid, les évanouissements et le désir d'être converse ce que refuse la mère supérieure. Le texte énumère également les mortifications pratiquées par Louise de la Miséricorde (port de la haire, du cilice, de ceintures et de bracelets de fer, jeûne au pain et l'eau, auquel s'ajoutent trois semaines passées sans boire une goutte d'eau, puis trois ans à boire un demi-verre... : éléments que M<sup>me</sup> de Genlis passe sous silence pour ne garder que le refus de la supérieure et la réponse de Louise de la Miséricorde <sup>63</sup>, les problèmes de santé, l'extrême-onction et l'agonie). Ce premier paratexte, hagiographique, souligne le perfectionnement moral de la nouvelle carmélite : le soin qu'elle apporte à l'Oratoire, son désir d'aller dans un couvent lointain (ce qui lui est refusé) et de limiter les visites au parloir (ce que M<sup>me</sup> de Genlis modifie en insérant quelques visites romanesques comme celles de la reine et de M<sup>me</sup> de Montespan). Il insiste enfin sur les épreuves morales, telles la mort du frère et la réponse faite par Louise de la Miséricorde <sup>64</sup>.

La notice biographique de M<sup>me</sup> de Genlis, entièrement nouvelle et « historique » <sup>65</sup>, met en lumière plusieurs points de la vie de Louise de La Vallière :

- une noblesse effective (contrairement aux dires de Bussy-Rabutin) alliée à des qualités morales, comme la sagesse, un désintéressement total (le roi découvre par hasard qu'elle a un frère) et la modestie (M<sup>me</sup> de Sévigné la compare à la violette) ;
- le sentiment de son indignité qui lui fait penser qu'elle ne peut rejoindre les « *vierges sages* » <sup>66</sup> ;
- sa volonté de pénitence quoique M<sup>me</sup> de Genlis se dispense d'un certain nombre de mortifications détaillées dans les éditions précédentes, sans doute par souci de ne pas manquer son but apologétique en relançant un débat sur les excès conventuels...

Le récit met en valeur des traits destinés à frapper le lecteur, comme la coupe immédiate des cheveux <sup>67</sup> et l'adoption du vêtement de religieuse avant la prise de voile. Il signale certains renoncements que les éditions précédentes n'avaient pas jugés éclairants, comme les visites de la reine que Louise ne refuse pas mais dont elle ne veut pas profiter pour revoir son frère, de même qu'elle ne veut pas revoir ses enfants, mais que le roi le lui ordonne (« Ce fut la première et l'unique fois que madame de La Vallière entendit parler du roi dans sa retraite [...] »

<sup>63</sup> *Id.* p. 33 : « Vous m'épargnez beaucoup, (lui disait-elle) mais ma Mère, Dieu y suppléera ».

<sup>64</sup> *Id.*, p. 40 : « C'est sur moi seule que je dois pleurer », citation que M<sup>me</sup> de Genlis insère lors de la mort du fils. « Alors la sœur Louise répondit qu'elle n'avait pas trop de larmes pour elle-même, que c'était sur elle-même qu'elle devait pleurer ; ajoutant cette parole recueillie par tant d'écrivains : *il faut que je pleure la naissance de cet enfant encore plus que sa naissance* » (*Réflexions sur la miséricorde Dieu par Mme de La Vallière, op. cit.*, 1804, p. XXXIII).

<sup>65</sup> *Réflexions sur la miséricorde Dieu par M<sup>me</sup> de La Vallière, op. cit.*, 1804, p. 1.

<sup>66</sup> *Id.*, p. VIII.

<sup>67</sup> *Id.*, p. XIV.

et sans doute qu'en embrassant ses enfants elle ne murmura pas contre son autorité ! »)<sup>68</sup>. Le récit intègre un certain nombre de tableaux. Le premier est celui de son arrivée au Carmel le 20 avril 1674 avec une foule telle que son « carrosse put à peine se frayer un passage dans la cour des carmélites », ses paroles à la mère supérieure à son arrivée sur le mauvais usage de sa volonté<sup>69</sup>. Le deuxième est celui des vœux : le voile noir lui est remis par la reine, à ses côtés pendant le sermon de Bossuet (« Qu'avons-nous vu ? Que voyons-nous ? »)<sup>70</sup>. Certains moments de la vie conventuelle, comme les visites, donnent lieu à des scènes<sup>71</sup>, comme la rencontre au parloir avec M<sup>me</sup> de Montespan et M<sup>me</sup> de Maintenon<sup>72</sup>, puis les visites de M<sup>me</sup> de Montespan seule se plaignant des trahisons de sa rivale (assorties de cette remarque « et sans doute en secret elle [Louise] admirait la providence »)<sup>73</sup> ou celle de Bossuet lui annonçant la mort de son fils. Le portrait se complète par des réflexions étayées sur des actes et des paroles en accord avec les débats contemporains, comme l'utilité comparée de la vie monastique et de la vertu dans le siècle, le couple charité / bienfaisance ou encore les qualités d'éducatrice de Louise qui inculque ses « vues bienfaisantes », sa « générosité » à sa fille, la princesse de Conti qui prouve ainsi « sa tendresse à une mère qu'elle chérissait autant qu'elle la révérait »<sup>74</sup>. M<sup>me</sup> de Genlis insère également des citations religieuses venues du Livre de la Sagesse<sup>75</sup>. La notice de « La vie pénitente de madame de La Vallière » semble bien répondre à une volonté et à une stratégie apologétiques définies pour un public du tournant du siècle, lecteur de textes religieux et profanes, de vies exemplaires et romanesques, entre cour et Carmel, entre nostalgie d'Ancien Régime et renouveau religieux.

Le texte lui-même des *Réflexions*<sup>76</sup> est celui de 1731<sup>77</sup>. Contrairement aux textes écrits et édités par M<sup>me</sup> de Genlis, il comporte très peu de notes, exactement trois, qui éclairent

---

<sup>68</sup> *Id.*, p. XXIII.

<sup>69</sup> *Id.*, pp. XII-XIII.

<sup>70</sup> *Id.*, p. XVIII.

<sup>71</sup> D'autres sont plus rapidement résumées comme celles de l'abbé de Rancé.

<sup>72</sup> M<sup>me</sup> de Genlis prête ces mots à M<sup>me</sup> de Maintenon : « Je réfléchissais, répondit-elle, sur Madeleine pécheresse et sur Madeleine pénitente » (*id.*, p. XXVI). La confrontation des trois femmes est également utilisée dans le roman à deux reprises : quand Louise rencontre dans un jardin le duc du Maine enfant avec M<sup>me</sup> de Maintenon, et quand elle doit prendre place en voiture avec M<sup>mes</sup> de Montespan et de Maintenon.

<sup>73</sup> *Id.*, p. XXV.

<sup>74</sup> *Id.*, p. XXXIV.

<sup>75</sup> *Id.*, p. XX.

<sup>76</sup> *Id.*, pp. 3-94.

<sup>77</sup> Charles-Augustin Sainte-Beuve écrit au sujet de la leçon retenue : « Nous avertissons les lecteurs qui croient connaître [ce petit écrit] par l'édition donnée par M<sup>me</sup> de Genlis, et en général d'après les dernières éditions, que le style en a été continuellement altéré, affaibli, et qu'ils n'ont pas entre les mains la pure et vraie confession de M<sup>me</sup> de La Vallière. » (*Causeries du lundi*, Paris, Garnier frères, [s.d.] 3<sup>e</sup> éd., vol. 3, p. 460, lundi 10 mars 1851, « Madame de La Vallière »). Il complète cet avertissement par une longue note (*id.*, pp. 460-461) expliquant que les notes manuscrites présentes sur l'édition conservée à la Bibliothèque du Louvre ne lui semblent pas dignes de Bossuet.

toutes une allusion soi-disant biographique, preuve que la veine apologétique n'est pas exempte de préoccupations historico-romanesques. Dans la cinquième *Réflexion*, les combats moraux menés contre les passions sont lus en note comme une allusion « à son attachement pour le roi »<sup>78</sup>. Dans la sixième, les « dégoûts que vous répandez dans toutes mes voies » sont assimilés aux humiliations infligées par M<sup>me</sup> de Montespan<sup>79</sup>. Enfin, dans la treizième, l'invocation « si vous voulez vous servir de mon péché pour me châtier, et punir mon cœur par les mêmes objets qui avaient été ses idoles » est ainsi explicitée : « Ceci se rapporte encore à madame de Montespan ainsi qu'au roi, car elle avait aimé madame de Montespan avec la plus vive tendresse »<sup>80</sup>.

Les lettres<sup>81</sup>, au nombre de cinquante, toutes adressées au maréchal de Bellefonds, s'échelonnent entre le 9 juin 1673 (dix mois avant l'arrivée au Carmel, le 19 avril 1674) et le 17 novembre 1693. Elles couvrent dix-neuf ans de vie conventuelle et s'arrêtent un an avant la mort du maréchal en 1694. L'annotation est également réduite au minimum. Elle est explicative (sur l'apoplexie)<sup>82</sup>, historique (sur la sœur et la fille religieuses du maréchal)<sup>83</sup>, laudative (« Quels sentiments angéliques ! et avec quel naturel ils sont exprimés ! »)<sup>84</sup>, mais aussi apologétique à propos de la « conversion d'une âme » (« Il est facile de deviner quel est celui qu'elle veut désigner ici. Elle a vécu assez pour voir son souhait pleinement exaucé. »)<sup>85</sup>. Ce dessein éditorial et apologétique ne doit pas surprendre, comme en témoigne l'édition de ces lettres, en 1767 par l'abbé Claude Lequeux :

Heureux si cet échantillon des sentiments de notre illustre pénitente, peut servir à confondre les téméraires écrivains, qui ennemis de Dieu et de la vertu, ont voulu travestir un si grand événement, en donnant de fausses couleurs à cette œuvre de grâce [...] <sup>86</sup>.

Jules Lair donne en 1881 une édition des lettres à partir d'un manuscrit du début du XVIII<sup>e</sup> siècle conservé au château de Bures, transcrit par des descendants du maréchal<sup>87</sup> qui connaît plusieurs rééditions.

<sup>78</sup> *Réflexions sur la miséricorde Dieu par M<sup>me</sup> de La Vallière, op. cit.*, 1804, pp. 17-18, n. 1.

<sup>79</sup> *Id.*, p. 22, n. 1.

<sup>80</sup> *Id.*, p. 44, n. 1.

<sup>81</sup> *Id.*, pp. 97-207.

<sup>82</sup> *Id.*, p. 138 (lettre 19).

<sup>83</sup> *Id.*, p. 174 (lettres 34 et 35).

<sup>84</sup> *Id.*, p. 151 (lettre 23).

<sup>85</sup> *Id.*, p. 144 (lettre 21).

<sup>86</sup> *Lettres de M<sup>me</sup> la duchesse de La Vallière morte religieuse carmélite, avec un abrégé de sa vie pénitente*, Liège, Paris, Antoine Boudet, 1767, pp. VII-VIII.

Si les écrits de Louise de La Vallière doivent frapper le lecteur par le décalage entre les splendeurs de la cour et la retraite au Carmel, *Le courage religieux* reprend la thématique de Job, celle du juste épouvantablement éprouvé qui continue à croire en la bonté divine :

C'est, répliqua Timothé, l'histoire toute récente d'une femme qui a éprouvé les malheurs les plus extraordinaires, qui s'est trouvée dans les situations les plus étranges et les plus déchirantes, et qui a supporté toutes ces calamités avec un courage héroïque et qui ne s'est jamais démenti<sup>88</sup>.

L'intérêt est double : offrir au lecteur un récit pathétique et romanesque qui accumule tous les malheurs possibles sur l'héroïne, utiliser son exemple comme preuve de la foi et, par voie de conséquence, de l'existence de Dieu auprès des incroyants. Le témoignage de M<sup>me</sup> Mallefille est exemplaire car il décline dans une esthétique de la vérité, hors de toute vraisemblance, tous les motifs imaginables du malheur. Qu'on en juge. M<sup>me</sup> Mallefille essuie quantité de revers financiers : elle et son mari perdent une cargaison dans un naufrage et sont ruinés à l'Île Maurice, puis de nouveau à l'Île Bourbon, ce qui explique le troisième voyage avec les péripéties du naufrage de 1818, une nouvelle perte par le feu, non assurée bien sûr, à laquelle s'ajoute celle de vingt-cinq balles de coton. Affectivement, elle affronte l'infirmité d'un fils, la mort d'un deuxième enfant en bas-âge et de son père, le départ de son mari deux ans en France. Elle souffre dans sa chair les tortures du naufrage (faim, soif, chaleur, insolation, chairs meurtries par l'eau de mer) et l'arrivée à terre lui réserve d'autres souffrances (douleurs extrêmes, brûlures par des charbons ardents alors qu'elle se rend pied nus à l'église en action de grâce, contamination par le choléra). Cet enchaînement est tel que les passagers du vaisseau Le Bourbon qui la ramène en France redoutent qu'elle ne leur porte malheur. Si la traversée se déroule sans encombre, M<sup>me</sup> Mallefille est victime de deux accidents de voiture entre Bordeaux et Paris, dont l'un lui occasionne une double fracture au bras droit. L'accumulation de déboires est entremêlée de considérations morales et religieuses de l'héroïne<sup>89</sup>, et sert la démonstration apologétique à tel point que Timothé et un ami

---

<sup>87</sup> *Louise de La Vallière et la jeunesse de Louis XIV, d'après des documents inédits, avec le texte authentique des lettres de la duchesse au maréchal de Bellefonds*, Paris, E. Plon, 1881 ; chez le même éditeur, 1882 (2<sup>e</sup> éd.) ; Plon-Nourrit et C<sup>ie</sup>, 1902 (3<sup>e</sup> éd.).

<sup>88</sup> *Les prisonniers, contenant six nouvelles et une notice historique sur l'amélioration des prisons*, op. cit., p. 249.

<sup>89</sup> Le personnage est à rapprocher de la femme du pasteur qui recueille Fidelity, l'héroïne d'une histoire insérée de Marie Leprince de Beaumont dans *Le magasin des adolescentes* (Dialogues XVII à XXIII), l'histoire de Fidelity venant de *The Adventurer*. Voir notre article : « Histoire des passions dans *Le magasin des adolescentes* : Intertextualités et continuité éducative », dans Catriona SETH, Rotraud VON KULESSA (éds.), *Une éducatrice des Lumières : Marie Leprince de Beaumont*, Paris, Garnier (à paraître).

« poursuivant leur cours de prison » ont l'idée de lire à un autre prisonnier « l'histoire de madame Mallefille »<sup>90</sup>...

Si certains textes sont par nature ouvertement apologétiques et si M<sup>me</sup> de Genlis choisit de les publier comme ceux de Louise de La Vallière, le témoignage et le roman historique servent les mêmes buts, comme le montrent le texte de M<sup>me</sup> Mallefille inséré dans le recueil de pseudo-fiction des *Prisonniers* et le roman historique *La duchesse de La Vallière* également publié en 1804. Tout concourt à un même but. Si M<sup>me</sup> de Genlis prétend dans la préface du roman coller à la vérité historique et aux caractères « parce qu'il n'en est point de plus intéressant, et qu'une favorite qui n'eut jamais d'ambition, et qui, à vingt-huit ans, s'ensevelit dans un cloître, n'a pu être haïe, et par conséquent calomniée par ses contemporains »<sup>91</sup>, l'axiologie du roman est nette. Il s'agit de minorer les aspects négatifs du statut de favorite<sup>92</sup> comme d'insister sur ses remords perpétuels et sa foi. Ainsi se trouve justifiée sa prédisposition à la retraite et à la vie conventuelle, seule manière de justifier le roman lui-même comme genre :

Une chose dont je suis plus sûre encore, c'est que cet ouvrage ne contient rien de dangereux, et que la morale en est pure parce que j'en ai puisé les principes à la véritable source. Ce mérite n'est pas celui qui peut le mieux assurer le succès d'un roman ; mais il me procurera les seuls suffrages que j'ambitionne<sup>93</sup>.

Significativement, celui-ci s'ouvre par une citation de Bossuet, extraite du *Sermon pour la profession de foi de M<sup>me</sup> de la Vallière*, trois pages et demi évoquent les différentes étapes entre l'arrivée au Carmel<sup>94</sup> et la prise de voile (le 4 juin 1675)<sup>95</sup>, puis un paragraphe de dix-sept lignes résume les trente années conventuelles et la mort édifiante de Louise de la Miséricorde : « Sa mort offrit un spectacle sublime ; son âme purifiée se sépara sans violence de sa dépouille mortelle, pour recevoir le prix glorieux de son généreux sacrifice et de ses longs travaux »<sup>96</sup>. Entre temps, hormis les passages obligés de la vie à la cour (séduction, fêtes, élans amoureux, rivalités, jalousie et tromperie), le roman s'est construit vers cette retraite que la psychologie de l'héroïne et le dessein apologétique de son auteure rendent

---

<sup>90</sup> *Les prisonniers, contenant six nouvelles et une notice historique sur l'amélioration des prisons, op. cit.*, p. 293. Mais le prisonnier ne fait que se réjouir de sa liberté prochaine...

<sup>91</sup> *La duchesse de La Vallière*, Paris, Maradan, an XII, 1804, p. XXIII.

<sup>92</sup> M<sup>me</sup> de Genlis s'autorise à réécrire la vie de Louise avant l'arrivée à la cour dans les trente premières pages du roman pour mettre en avant sa solitude et son inexpérience (*id.*, p. XXII).

<sup>93</sup> *Id.*, p. XXVIII.

<sup>94</sup> *Id.*, t. II, p. 219.

<sup>95</sup> Rehaussée par le sermon de Bossuet et la présence de la reine (*id.*, t. II, pp. 220-221).

<sup>96</sup> *Id.*, t. II, p. 222.

nécessaires, en s'appuyant sur la vérité historique et en l'outrepassant. Les motifs religieux scandent le texte et le structurent au gré de la chute, puis de la rédemption de l'héroïne <sup>97</sup>. Par ces motifs récurrents comme par cette fin rapide, mais selon une modalité inhérente à la fiction (comment raconter trente années de vie religieuse ?), le roman appelle nécessairement les deux textes méditatif et épistolaire de Louise de la Vallière, comme les entretiens avec les prisonniers se complètent par le témoignage et ses pièces justificatives. La boucle est refermée entre ouverture générique et constante apologétique, au-delà de la frontière entre couvent et siècle, au-delà de la coupure révolutionnaire.

---

<sup>97</sup> Parmi ces motifs, le rêve d'un couvent inconnu qui se révélera être le Carmel (reconnu par l'architecture de sa grille), la croix de cristal de la mère qui accompagne Louise (portée, abandonnée quand elle s'en croit indigne, placée dans son oratoire et au Carmel), les deux fuites à Chaillot (la première à Saint-Cloud selon Sainte-Beuve, *Causerie du lundi*, *op. cit.*, t. III, p. 455 [10 mars 1851]) et enfin l'oratoire de carmélite dans l'hôtel de Biron.